

21 sep 2016 -12:23

Augmentation légère mais constante de l'absentéisme fédéral en 2015

Comme chaque année, Medex, qui est notamment en charge du contrôle de l'absentéisme des fonctionnaires fédéraux, publie son étude annuelle relative à l'absentéisme fédéral. En 2015, sur 100 jours ouvrables, un fonctionnaire fédéral n'a, en moyenne, pas presté 5,98 jours de travail pour cause de maladie. Par rapport à 2014, cela représente une augmentation de 4,7 %.

En 2015, avec un pourcentage de 5,98 %, l'absentéisme chez les fonctionnaires fédéraux augmente par rapport à l'année précédente (5,71 % en 2014). Cette tendance à la hausse s'observe également dans le secteur privé et de manière plus marquée qu'au niveau des fonctionnaires fédéraux. En moyenne, un fonctionnaire s'absente 14,4 jours pour maladie.

En 2015, un fonctionnaire a été, en moyenne, près de deux fois plus souvent absent qu'un travailleur du secteur privé (2,01 fois contre 1,06 fois), mais systématiquement pour une période nettement plus courte (7 jours contre 16,1 jours). L'absentéisme de longue durée augmente moins dans le public que dans le privé. En effet, depuis 2013, les absences de plus d'un an constituent la part la plus importante de l'absentéisme dans le secteur privé, alors que pour les fonctionnaires fédéraux, la part la plus importante des absences est observée pour les absences de courte durée (moins d'un mois).

Par ailleurs, les constatations que nous avons faites dans nos études précédentes se confirment en 2015 :

- l'absentéisme chez les fonctionnaires de sexe féminin est plus élevé que chez leurs collègues masculins (6,6% contre 5,3%);
- l'absentéisme augmente à mesure que le niveau administratif baisse (8,20 % chez les fonctionnaires de niveau D contre 3,30% pour leurs collègues de niveau A) ;
- la durée moyenne d'absences est la plus courte chez les fonctionnaires de sexe féminin de niveau A (5,9 jours). Elle est la plus longue chez les fonctionnaires de sexe féminin de niveau D (8,2 jours) ;
- la durée moyenne d'absence diminue à mesure que la fréquence des absences augmente ;
- l'absentéisme augmente avec l'âge (4,2% chez les fonctionnaires qui ont entre 20-29 ans et 8 % chez les fonctionnaires qui ont entre 60 et 65 ans);
- la fréquence des déclarations pour absence diminue avec l'âge ;
- le pourcentage le plus élevé de fonctionnaires qui n'ont pas été malades en 2015 (41 %) est enregistré chez les personnes de 60 ans et plus, suivis par les travailleurs entre 20 et 30 ans (38 %).

- les statutaires n'abusent pas de leur position en s'absentant davantage que leurs collègues contractuels (5,85% contre 6,54 %) ;
- ce sont les fonctionnaires germanophones qui s'absentent le moins et leurs collègues francophones qui s'absentent le plus ;
- les fonctionnaires de la Région Bruxelloise et de la province de Flandre occidentale sont les fonctionnaires qui s'absentent le moins et ceux du Hainaut qui s'absentent le plus.

Le stress continue à augmenter

En 2015, les trois catégories de diagnostic pour lesquels nous avons reçu le plus de certificats restent les problèmes respiratoires (18,5 %), les affections locomotrices (18,3 %) et les maladies liées au stress (16,8 %). En 2015, on constate de nouveau une progression de la durée totale des absences dans le groupe des maladies liées au stress (de 28,40% en 2014 à 30,12% en 2015). Les maladies liées au stress (30,12 %) et les problèmes locomoteurs (21,7 %) représentent ensemble plus de la moitié des jours d'absence.

La visite du médecin-contrôleur

En 2015, le nombre de missions de contrôle confiées à des médecins-contrôleurs, soit 44 000, est resté stable par rapport à 2014. Parmi celles-ci, 42 090 missions, dont 9 % ont été demandées par l'employeur, ont été réalisées dans le cadre d'une absence pour maladie. Dans 38 261 cas, soit 89,58 % des absences contrôlées, le médecin a pu se prononcer sur le bien-fondé de l'absence. 1,83 % des absences contrôlées ont mené à une reprise prématurée du travail et 8,59 % des fonctionnaires absents n'ont pas pu être contrôlés parce qu'ils n'ont pas donné suite à la convocation du médecin pour un contrôle à son cabinet. Les fonctionnaires masculins sont les plus susceptibles d'être remis au travail de manière anticipée, de même que les fonctionnaires des niveaux C et D, ainsi que les contractuels et les stagiaires.

plus d'infos:

Etude absentéisme:

<http://www.health.belgium.be/fr/medex/>

Contact:

Vinciane Charlier, porte-parole du SPF Santé publique: 0475/93 92 71

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be